

Qu. 1

"Les fonds publics pour l'école publique" : c'est ce que nous défendons dans notre programme. Concernant les compétences du Conseil Régional, cela concerne aussi bien les lycées que la formation professionnelle et l'apprentissage.

Pour les lycées, 9 millions ont été votés en faveur des lycées privés en 2008 (dont 3 millions dans le département : voir PJ)

Nous supprimerons toutes les subventions non obligatoires (investissement) et comptons bien poser le débat sur la partie obligatoire des financements publics. Nos élus refuseront de les voter. Nous comptons sur la mobilisation des enseignants, parents et citoyens laïcs pour nous soutenir.

La région Aquitaine a, par ailleurs, largement financé l'Université des métiers composée d'un CFA consulaire (Chambre des métiers) et d'un CFA géré par une association patronale du BTP. L'un d'eux a reçu 3/4 de subventions publiques, l'autre 2/3. Alors que j'étais conseiller municipal, je m'étais battu contre ces subventions de la Région et de l'Agglomération. Je suis allé rencontrer Alain Rousset avec un mandat syndical qui m'avait assuré que ce serait la dernière fois que la région subventionnerait un CFA privé à cette hauteur. Or, j'ai appris par la presse que la région accordait 13 millions d'euros pour la création d'un CFA privé ultra-moderne à Bayonne. (infos sur le financement à votre demande).

Alain Rousset se vante d'avoir augmenté le nombre d'apprentis de 20% depuis le début de son dernier mandat. Devant la réticence de certains patrons à embaucher des apprentis malgré les primes et avantages fiscaux divers, le Psdt de la région annonce son intention d'embaucher des apprentis au sein même du Conseil Régional et dans les lycées. Nous pensons que si l'apprentissage peut représenter une solution qui doit pour quelques élèves, cela doit rester marginal. Nous préférons développer l'enseignement professionnel au sein des LP publics, qui ont beaucoup souffert de la politique pro-apprentissage d'Alain Rousset et de sa forte propension à déléguer ces formations aux CFA patronaux et consulaires.

Il ne faut pas oublier que la région finance aussi des écoles supérieures privées. L'EISTI, contre laquelle je me suis battu depuis 2003 est assez emblématique. La ville de Pau leur a cédé un terrain gratuitement (avec le vote des élus Verts et communistes) malgré ma demande répétée dans la presse de retirer la délibération de l'ordre du jour du conseil municipal de Pau ... Quant à la région, sa participation au déménagement de l'école est évaluée à 6 millions d'euros. Personne ne connaît le nombre exact d'étudiants (les chiffres annoncés vont de 150 à 250). Quant aux frais d'inscription, ils sont de 6620 euros. En 2004, la région avait déjà accordé 815 000 euros.

Ma position n'a pas varié depuis celle que j'ai adoptée lorsque j'étais élu à Pau et c'est celle qui est défendue par le NPA nationalement et au niveau régional.

Ne pas oublier que la région intervient aussi en finançant une formation en alternance à l'Ecole Sup de Commerce de Pau, alors que les frais d'inscription tournent autour des 8000 euros.

Bien sûr, nous nous battons pour mettre un terme définitif à toutes ces aides et subventions mais nous nous engageons aussi à les rendre transparentes auprès des syndicats enseignants et des associations de parents d'élèves afin que ceux-ci puissent s'approprier ces informations et se mobiliser pour combattre ces choix politiques.

Qu. 2

L'opération "coup de pouce" n'est pas satisfaisante. L'aide accordée aux familles est très insuffisante.

Nous voulons que le principe constitutionnel de gratuité soit appliqué. Autrement dit, ce sont les établissements qui devront être dotés par le conseil régional en manuels scolaires et en matériels divers (pour les lycées professionnels notamment) pour être remis aux élèves.

QU. 3

Comme précédemment, le principe de gratuité doit s'appliquer aussi à la restauration scolaire.

Cette dernière doit rester exclusivement dans le domaine public et dans le contexte actuel où pour les familles les plus modestes les frais de cantine sont souvent aussi importants qu'incontournables, nous exigeons que les familles soient même dispensées de l'intégralité des frais. Les aides individualisées sont à la fois insuffisantes et discriminatoires.

Par ailleurs, nous nous opposons aux aides accordées indument par le conseil régional aux entreprises privées. Une partie de cet argent pourra être utilisée pour les mesures exposées ci-dessus.

Comme nous le signalons dans notre programme, nous ne participerons pas à des exécutifs qui mèneraient une politique contraire à nos principes. Par exemple, nous ne voterons pas l'opération « coup de pouce » en l'état, pas plus que les subventions aux lycées confessionnels, aux écoles supérieures privées et aux CFA patronaux et consulaires.